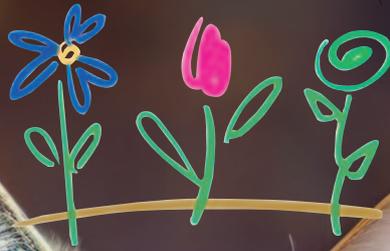


# *id Vacances Adaptées*



Saison Hiver 2024/2025

*id Vacances, en toute liberté...*



→ [www.idvacances.fr](http://www.idvacances.fr)



Chère Adhérente, Cher Adhérent,  
Madame, Monsieur,

Vous allez découvrir notre nouvelle brochure pour la saison d'hiver de Vacances Adaptées Organisées.

Tous les séjours proposés se dérouleront aux mêmes dates, **du Lundi 23 décembre 2023 au Jeudi 02 janvier 2024.**

**Selon les destinations, les séjours sont adaptés à des personnes de Moyenne/Bonne autonomie ou Bonne/Très bonne autonomie.**

**Merci d'être particulièrement vigilant lors du choix des séjours. Une personne dont l'autonomie ne correspond pas au séjour est la 1<sup>ère</sup> personne impactée. Mais les autres vacanciers également. Aussi, l'équipe d'encadrement peut être mise en difficulté.**

Nous attachons beaucoup d'importance aux séjours qui vous sont proposés en hiver. En effet, c'est une période chargée en émotion avec les fêtes de Noël et le réveillon du nouvel an. Nous mettons un point d'honneur à marquer ces fêtes à travers de repas spéciaux et de soirées animées.

**Nous proposons toujours des vacances en pension complète. Toujours des petits groupes de 14 à 15 vacanciers maximums.** C'est cette formule qui permet à chacun de trouver sa place dans ambiance conviviale et chaleureuse. Le transport s'effectue en minibus, disponible durant tout le séjour évitant ainsi les longues attentes et correspondances induits par une systèmes de plate-forme d'autocars.

Les prises en charges se font au plus près de chez vous, dans la mesure du possible. Après Rouen, nous proposons un point de prise en charge à Orléans. De plus, nous pouvons venir directement aux foyers suivant certains critères (6 vacanciers sur un même séjour). Aussi, nous sommes toujours disponibles pour une rencontre avec les participants de votre foyer quelques semaines avant le départ (minimum 5 résidents).

Sachez également que nous organisons des séjours sur mesure, pour toutes les autonomies, en particuliers les autonomies les plus faibles. Pour ce faire, nous vous invitons à nous solliciter aux mois d'octobre et novembre si vous souhaitez organiser un séjour en 2025.

Il est vrai que nous avons été contraint de refuser les demandes de cette année. Nous préférons refuser l'organisation d'un séjour si nous ne sommes pas sur de l'équipe d'encadrement. L'arrivée d'un nouveau collaborateur en septembre de Patrick, nous permettra de répondre favorablement à ces demandes de séjours « à la demande » hors catalogue et pour les autonomies les plus faible.

A très vite !

**La Présidente  
Mélanie ROPONUS**

## Sommaire

Edito et mot de la Présidente	p. 2	Charte de qualité	p. 9
Les secteurs desservis	p. 2	Dossier de réservation et inscription	p. 10
Bien préparer son séjour	p. 3	Renseignements	p. 11-12
Evaluer l'autonomie	p. 4	Fiche santé - Traitement	p. 13
Conditions de paiement	p. 4	Fiche argent de poche	p. 14
Les séjours	p. 5 à 8	Conditions générales de ventes	p. 15

## Les secteurs desservis

- **NORD - PAS-DE-CALAIS**  
Douai - Valenciennes - Lille - Arras - Saint Pol sur Ternoise
- **PICARDIE**  
Amiens - Beauvais
- **ILE DE FRANCE**  
Paris (Porte de Vincennes)
- **SEINE-MARITIME**  
Rouen 46 quai Emile Duchemin

## Les séjours

- ● **Décembre** : du 23/12 au 02/01 11 jours/10 nuits Haute-Savoie - Abondance p. 5
- ● **Décembre** : du 23/12 au 02/01 11 jours/10 nuits Alsace - Colmar p. 6
- ● **Décembre** : du 23/12 au 02/01 11 jours/10 nuits Sologne - Romorantin p. 7
- ● **Décembre** : du 23/12 au 02/01 11 jours/10 nuits Charente-Maritime - La Rochelle p. 8

● Très bonne autonomie ● Bonne autonomie ● Moyenne autonomie ● Faible autonomie ● Grande dépendance

## Lexique

2



Prestation hôtelière



Hôtel



Ascenseur



Escalier



Transport minibus



Fauteuil



Soirée dansante



Déficience



Avion



Prestation traiteur

# Bien préparer son séjour



i d Vacances Adaptées

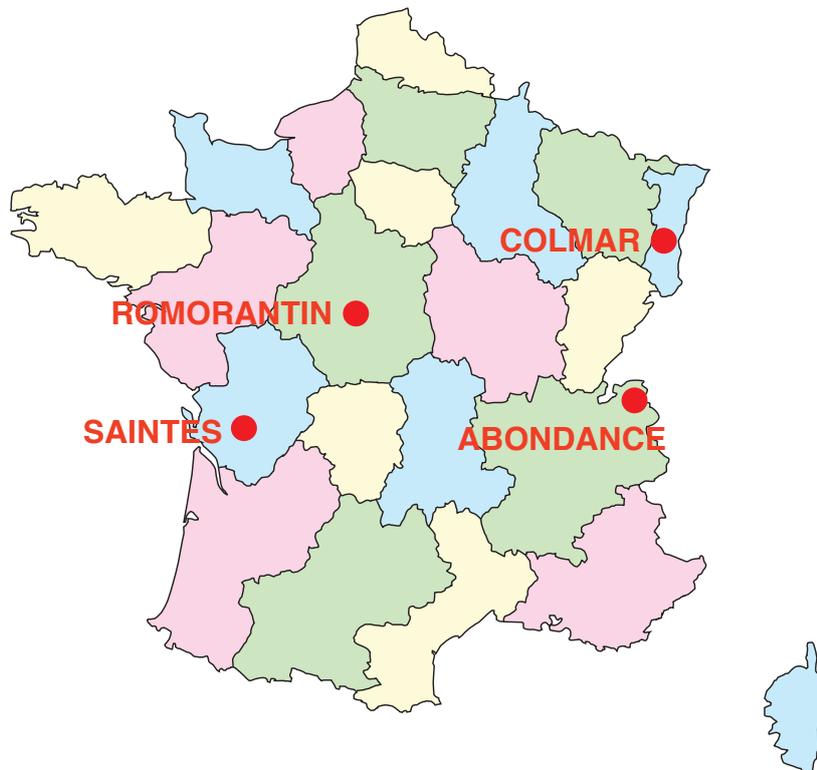
## PRE-RESERVEZ L'INSCRIPTION par mail

- 1 - Choisissez votre lieu de vacances, en fonction de l'autonomie
- 2 - Bien indiquer l'**autonomie du vacancier** (une case est réservée)
- 3 - Pour réserver privilégiez le mail : [contact@idvacances.fr](mailto:contact@idvacances.fr)  
Possibilité de réserver par téléphone au : 09.53.54.04.45 - 07.68.65.16.67  
Courrier postal : ID Vacances Adaptées 733, rue Jean Perrin - Entrée G - 59500 DOUAI.
- 4 - **Confirmez sous huitaine par courrier postal ou par Mail** votre bulletin d'inscription page 10. Acompte de 30% demandé. Par retour, nous vous retournerons les fiches de renseignements complètes, vous les photocopiez, elles sont en fin de catalogue ou téléchargeables sur le site [www.idvacances.fr](http://www.idvacances.fr).
- 5 - Au plus tard 30 jours avant le séjour, le solde sera réglé.
- 6 - Une facture vous sera adressée à réception de la fiche de réservation.
- 7 - Possibilité de régler en 4 fois.
- 8 - **30 jours avant chaque départ**, vous recevrez les **convocations et consignes de départ** et retour.

## BIEN PREPARER SES VACANCES !!

- Merci de prévoir un pique-nique pour le trajet de départ.
- Les médicaments (midi et soir) dans 2 enveloppes distinctes.
- Ne pas oublier le **pilulier et ordonnance** le cas échéant.
- L'argent de poche est à transmettre 15 jours avant le départ du séjour, par chèque ou virement (chèque ou virement).
- La photocopie de la carte d'identité et la carte vitale du vacancier.
- **Le numéro de téléphone du responsable de votre séjour vous sera communiqué sur la convocation**

**LE NUMERO D'ASTREINTE D'URGENCE IDVA 09.53.54.04.45**



# Evaluer l'autonomie

## Une question, un conseil : Nous sommes à votre écoute pour chaque cas

**ATTENTION : Il est indispensable que le degré d'autonomie du vacancier corresponde aux critères des séjours que nous organisons pour la pleine réussite de ses vacances et celle du groupe !**

### • TRES BONNE AUTONOMIE TB.A

Présence discrète de l'encadrement, il gère son argent, **pourrait sortir seul**, très bon marcheur, voire sportif. **1 encadrant pour 5 /6 vacanciers.**

### • BONNE AUTONOMIE B.A

Sociable, relativement dynamique, participe. Le vacancier n'a pas de difficulté de déplacement, peut sortir seul avant repérage. Il peut nécessiter une aide dans la prise de médicaments, argent de poche. Accompagnement actif. **1 encadrant pour 5 vacanciers.**

### • MOYENNE AUTONOMIE M.A

Aide très ponctuelle dans les actes de la vie quotidienne (habillement, toilette, repas, médicaments et argent de poche). **Sans énurie ni encoprésie même occasionnelle.** Accompagnement et encadrement suivi. Peut être fatigable ou rencontrer de légers problèmes de mobilité mais capable de faire des petites promenades ou de monter des escaliers. **1 encadrant pour 4 vacanciers.**

### • FAIBLE AUTONOMIE F.A

Petits problèmes moteurs, aide constante encadrement suivi dans tous les actes de la vie quotidienne (habillement, repas, toilette ....). Mais se déplace sans fauteuil. Peut marcher avec l'aide d'un tiers. **1 encadrant pour 2 vacanciers / 3 vacanciers.**

### • GRANDE DÉPENDANCE G.D

La personne a besoin d'une **aide constante** tout au long de la journée et dans tous les actes de la vie quotidienne. Son comportement peut être instable et atypique mais **sans automutilation, ni agressivité.** Une réunion peut être envisagée entre les partenaires et ID Vacances. Notre but premier étant d'établir des repères humains afin de lui permettre de passer de bonnes vacances. **1 encadrant pour 1 à 2 vacanciers maxi.**

**Remarques importantes :** I.D.V.A s'adresse à un public de personnes adultes déficients intellectuels. Les séjours proposés dans ce catalogue **ne sont pas adaptés aux personnes :**

- Certains séjours peuvent être prévus pour les fauteuils (Logo figurant sur la page du séjour)
- Pas de personnel médical spécialisé sur nos séjours (passage d'une infirmière sur demande)
- Pas d'épilepsie non stabilisée.

**Cette démarche est garante du bien être des vacanciers et de la qualité de nos séjours.**

# Conditions de paiement

## Conditions de paiement SEJOURS :

- **Paiement classique soit :**
  - Inscription par téléphone possible
  - Envoi de la confirmation d'inscription dans les 8 jours (par mail ou postale)
  - Acompte : 30 %
  - Cotisation : 8 euros
  - **Le solde 30 jours avant le départ**
- **Paiement échelonné soit :**
  - 1<sup>er</sup> acompte 30% (inscription) + 8 euros (cotisation)
  - 2<sup>ème</sup> versement : 45 jours après le 1<sup>er</sup> versement
  - 3<sup>ème</sup> versement : 45 jours après le 2<sup>ème</sup> versement
  - **Le solde 30 jours avant le départ**



N'envoyez **jamais un chèque sans référence** : nom du vacancier avec le séjour concerné et ou le numéro de facture. De même, pensez à **intituler les virements bancaires** pour une meilleure identification.

**Argent de poche** : bien spécifier sur le chèque ou le virement !

**30 JOURS avant votre départ, nous vous enverrons la convocation comprenant :  
adresse du séjours, informations pratiques, vos rendez-vous de départ et retour, le nom  
et téléphone du responsable du séjour, trousseau, etc...**

**Pensez également à l'assurance annulation. Nous consulter.**

# Haute-Savoie 1865€ Tout compris

Du lundi 23 décembre 2024 au jeudi 2 janvier 2025 - 11 jours / 10 nuits

Petit groupe  
de  
15 vacanciers



Prestation Hôtelière

## → ABONDANCE

Les fêtes de fin d'années à la montagne dans un chalet Savoyard.

Découverte d'Yvoire, un village médiéval fleuri au bord du Lac Léman, classé parmi les plus beaux villages de France. Ski, luge, un séjour qui contentera les plus sportifs.



Très bonne  
autonomie

Bonne  
autonomie

### ACTIVITES

- Pot de bienvenue
- Ski pour les plus aguerris et/ou luge
- Piscine couverte et chauffée
- Découverte d'Yvoire au bord du lac Léman et de la Suisse
- Balades sur les marches de Noël et achats de souvenirs
- Dégustation et visite dans une fromagerie savoyarde
- Repas de fêtes.
- Soirée dansante pour le réveillon du Nouvel An.

### HEBERGEMENT

- Hébergement dans un chalet typiquement savoyard
- Piscine couverte et chauffée
- Prestation hôtelière (pension complète)
- Chambres de 2 à 3 personnes Maximum
- Salle d'eau et WC dans chaque chambre

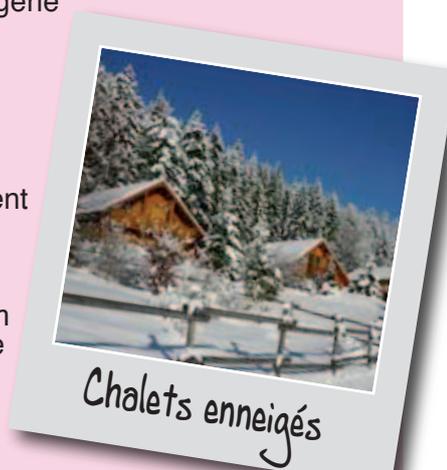
### TRANSPORT

- Effectuer dans 2 minibus 9 places, confortables
- Disponible durant toute la durée du séjour

### PUBLIC : DE BONNE / TRÈS BONNE AUTONOMIE

15 vacanciers pour 3 encadrants.

Le prix du séjour comprend la totalité des prestations (sauf dépenses personnels : cigarettes\*, achat souvenir etc.)



Chalets enneigés



Soirée animée



Ascenseurs



Hôtel



Prestation hôtelière



Déficience

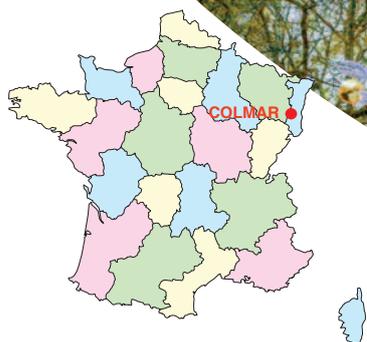


Transport minibus

# Alsace 1875€ Tout compris

Du lundi 23 décembre 2024 au jeudi 2 janvier 2025 - 11 jours / 10 nuits

Petit groupe  
de  
15 vacanciers



Prestation Hôtelière

## → COLMAR

L'Alsace est la région qui accueille les plus beaux marchés de Noël de France et d'Europe. Celui de Colmar mais aussi Strasbourg.

En plus des activités et autres visites, une excursion d'une journée est prévue à Strasbourg.

Son centre historique, ses magasins, sa cathédrale. Une visite originale, en bateau sillonnant les canaux de la ville et découvrir les monuments iconiques de la ville, capitale Européenne.



### ACTIVITES

- Pot de bienvenue
- Visites des marchés de Noël de Colmar et ses villages voisins
- Dégustation de confiseries (pain d'épice chocolat) artisanales
- Journée à Strasbourg, visite du centre historique de ses boutiques et de sa Cathédrale
- Balade en bateau sur les canaux de Strasbourg
- Balade et achats de souvenirs sur les Marchés de Noël
- Repas de Fêtes (Noël et saint Sylvestre)

### HEBERGEMENT

- Hébergement situé en centre ville
- Prestation hôtelière en pension complète
- Chambres de 2 à 3 personnes maximum
- Salle d'eau et WC dans chaque chambre
- Ascenseur

### TRANSPORT

- Effectuer dans 2 minibus 9 places, confortables
- Disponible durant toute la durée du séjour

### PUBLIC : BONNE / TRÈS BONNE AUTONOMIE

15 vacanciers pour 3 encadrants.

Le prix du séjour comprend la totalité des prestations (sauf dépenses personnels : cigarettes\*, achat souvenir etc.)

Très bonne  
autonomie

Bonne  
autonomie



Marché de Noël de Colmar



Soirée  
animée



Ascenseurs



Gîte



Prestation  
hôtelière



Déficience



Transport  
minibus

# Sologne 1995€ Tout compris

Du lundi 23 décembre 2024 au jeudi 2 janvier 2025 - 11 jours / 10 nuits

Petit groupe  
de  
14 vacanciers



Prestation Hôtelière

## → ROMORANTIN

La Sologne, destination parfaite pour se mettre au vert et passer les fêtes de fin d'années dans une ambiance calme et reposante. Il y aura toutefois de nombreuses sorties, visites et activités.

Journée au Zoo de Beauval, visite du musée de voiture de collection, découverte des châteaux de la Loire et la soirée dansante pour le réveillon du Nouvel An.



Moyenne  
autonomie

Bonne  
autonomie

### ACTIVITES

- Découverte des châteaux de la Loire (Chambord, Chenonceau)
- Visite du Zoo de Beauval
- Bowling
- Cinéma (selon films et envie du moment)
- Promenade dans la cité médiévale de Mennetou
- Visite du Musée de la voiture de sport
- Animations, jeux
- Soirée dansante du réveillon de la Saint Sylvestre

### HEBERGEMENT

- Centre de séjour Ethic Etape
- Prestation hôtelière en pension complète
- Chambre double ou triple selon répartition
- Salle de bain individuelle
- Ascenseur

### TRANSPORT

- Effectuer dans 2 minibus 9 places, confortables
- Disponible durant toute la durée du séjour

### PUBLIC : MOYENNE / BONNE AUTONOMIE

**Sans problèmes de motricité / autonomie pour la toilette**

**14 vacanciers pour 4 encadrants. (Encadrement renforcé)**

Transport effectué en minibus, disponible durant le séjour.

Le paiement comprend toutes les prestations du séjour, sauf dépenses personnelles (achat de souvenirs, cigarettes etc ...). Il peut s'effectuer en 4 fois.



Zoo de Beauval



Soirée animée



Ascenseurs



Hôtel



Prestation hôtelière



Déficience



Transport minibus

# Charente Maritime 2165€ Tout compris

Du samedi 23 décembre 2023 au mardi 2 Janvier 2024 - 11 jours / 10 nuits

Petit groupe  
de  
14 vacanciers



Prestation Hôtelière

## → SAINTES

Finissez l'année en beauté, aux portes de l'Océan Atlantique, prenez vos jumelles pour voir le Fort Boyard depuis le Fort Vauban à Fouras. Nombreuses sorties, activités, et la soirée dansante du nouvel An pour la touche festive.



Moyenne  
autonomie

Bonne  
autonomie

### ACTIVITES

- Journée au « Zoo de la Palmyre » lieu incontournable
- Balade et journée shopping à La Rochelle
- Visite du fort Vauban à Fouras et Observer le Fort Boyard !
- Dégustation d'une crêpe et d'un chocolat chaud à Rochefort
- Après midi Cinéma
- Réveillon de Noël et Soirée dansante pour la Saint Sylvestre
- Repas de fêtes

### HEBERGEMENT

- Prestation hôtelière en pension complète
- Chambres de 3 maximum
- Salle d'eau dans chaque chambre
- Salle d'activités - TV
- Pas d'ascenseur

### TRANSPORT

- Le transport s'effectue en minibus et reste disponible toute la durée du séjour.

### PUBLIC : MOYENNE / BONNE AUTONOMIE

Sans problèmes de motricité / autonomie pour la toilette

14 vacanciers pour 4 encadrants. (Encadrement renforcé)

Le tarif comprend la totalité des prestations du séjour, sauf dépenses personnelles (Achats souvenir, Cigarettes, etc...). Il peut s'effectuer en 4 fois.



Soirée animée



Escaliers



Gîte



Prestation hôtelière



Déficience



Transport minibus

# Charte de qualité

## Accueil

Une personne en charge des séjours adaptées reçoit les familles, les institutions et les vacanciers. Elle apportera des informations complémentaires à notre catalogue et assure un rôle de conseil pour les inscriptions.

## Informations générales

Une permanence aux heures d'ouverture des bureaux est mise en place pour toutes questions avant, pendant et après le séjour.

## Voyage, transport

Le responsable du séjour est en possession d'une liste des participants, contrôlée au moment du départ. Les vacanciers sont accompagnés de la façon la plus directe vers leur lieu de vacances. Les personnes chargées de récupérer les vacanciers au retour seront informées deux heures avant. Ceci évite des attentes bien trop longues !

Le temps de transport doit être le plus court possible. Les véhicules utilisés permettent un voyage confortable et en toute sécurité. Les départs s'effectueront en règle générale au plus tôt vers 7 heures le matin. Une pause est réalisée environ toutes les 2 heures. Repas (pique-nique, rafraîchissement et encas) seront proposés tout au long du parcours.

## Hébergement et repas

Pour tous les séjours en France, I D V A visite et valide les lieux d'accueil avant le séjour. L'accueil de couple est possible sur certain séjour. Les chambres, sanitaires et parties communes sont entretenues régulièrement. Des espaces de rangement individuels sont prévus.

Les repas seront en prestation hôtelière ou traiteur, ils seront variés. Les régimes particuliers et les convictions religieuses seront pris en compte. Les animateurs seront présents et prendront leur repas avec les vacanciers et les aident si nécessaire.

## Relation avec les familles, les tuteurs...

Chaque participant peut recevoir des appels téléphoniques ou en donner. Un compte rendu de séjour pourra être fourni à la famille ou l'établissement **sur demande**.

## Argent personnel

L'argent peut être confié au responsable de séjour. Chaque vacanciers décide ou non d'une aide ou des conseils.

## Traitement médical

Chaque séjour est identifié auprès d'un service médical, d'un cabinet d'infirmière, de la gendarmerie. Sur le séjour une personne est chargée des soins et de la gestion des médicaments.

Le vacancier viendra muni de ses médicaments en nombre suffisant. La dernière ordonnance devra être jointe. Un pilulier hebdomadaire rempli par semaine de séjour. (Nom bien inscrit sur celui ci).

Cependant, pour ceux qui ont l'habitude et pour lesquels l'autorisation nous a été communiquée de les prendre sous leur propre responsabilité.

## Encadrement

Chaque directeur de séjour a suivi une formation et a une expérience dans le monde du handicap. Chaque vacanciers dispose d'un accompagnateur référent

## Linge

Pour tous les séjours supérieur à une semaine, un système d'entretien du linge sera mis en place.

## Contrôle

Id Vacances Adaptées assure durant toute la durée des séjours une permanence 24 h/ 24h en lien avec les équipes. Id Vacances Adaptées accepte la visite des partenaires. **Tél. : 09.53.54.04.45. - 07 68 65 16 67**



## i D Vacances Adaptées

733, rue Jean Perrin - Entrée G - 59500 DOUAI

Tél fixe : 09.53.54.04.45 - mail : contact@idvacances.fr Bureau ouvert de 9h30 - 12h / 14h - 17h

## DOSSIER DE RESERVATION

**SEJOUR :** ..... Date ..... **Séjours à l'étranger :** Carte identité obligatoire  
ou passeport en cours de validité

NOM du vacancier : ..... Prénom : .....

**AUTONOMIE :** (Voir l'évaluation page 4)  Très bonne  Bonne  Moyenne  Faible  Grande Dépendance

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Sexe :  Féminin /  Masculin

Part en couple  oui /  non Si oui chambre commune  oui /  non

Travailleur ESAT  oui /  non  Tutelle  Curatelle

Type établissement :  Foyer hébergement  Foyer de vie  FAM  MAS  SAVS  SAJ

N°de sécurité sociale : ..... Portable : .....

### NOM de l'Etablissement, Foyer ou Famille en charge du vacancier destinataire de nos courriers

Nom : ..... Prénom .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél obligatoire : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... Mail ..... @ .....

### Personne en charge du règlement pour l'envoi de la Facture

Nom : ..... Prénom .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél obligatoire : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... Mail ..... @ .....

### REGLEMENT au choix :

- Paiement Classique : 30% acompte dans les 10 jours + 8 € de cotisation. Solde 30 jours avant départ
- Paiement Echelonné : 30% acompte dans les 10 jours + 8 € de cotisation puis 3 mensualités dont le solde 30 jours avant départ
- **Argent de poche**  Virement  Chèque
- **Assurance annulation non comprise + 3,82 %** - Je souscris :  Oui  Non

### Règlement :

Par chèque libellé à l'ordre de i d Vacances Adaptées 733, rue Jean Perrin - Entrée G - 59500 DOUAI

Par virement Caisse d'Epargne Nord France Europe - FR76 1627 5107 0008 0003 3993 089

Personne à contacter durant le séjour + (urgence)

Nom ..... Mail ..... @ .....

Adresse .....

Tél Fixe : ..... **Tél Portable obligatoire :** .....

STRUCTURE capable d'accueillir le(a) vacancier (ère) en cas d'interruption anticipée du séjour

Nom ..... Mail ..... @ .....

Adresse .....

Tél Fixe : ..... **Tél Portable obligatoire :** .....

### ATTESTATION DU RESPONSABLE À L'INSCRIPTION :

Je soussigné(e) ..... agissant en qualité de .....

Déclare .....

- avoir pris connaissance des informations données par id Vacances Adaptées
- être en accord avec le taux d'encadrement prévu par IDVA

J'atteste l'exactitude des renseignements et j'autorise le responsable du séjour à prendre le cas échéant, toutes les dispositions nécessaires par l'état de santé du vacancier (soins, hospitalisation ...)

Tous frais engagés supplémentaires, lors d'un retour anticipé dû à un comportement non déclaré dans les fiches, seront à la charge du vacancier.

Fait à : ..... le : ..... / ..... / ..... Signature



# Renseignements

## Motricité :

- sportif(ve)       bon marcheur(euse)       sans difficulté sur de petites promenades  
 aide ponctuelle       **aide totale**       fauteuil **Si oui transfert seul dans les véhicules**       oui       non  
 fatigable       rapidement       moyennement       peu  
Capable de monter et descendre des escaliers       oui       non  
Sait nager       oui       non      Sait faire du vélo       oui       non  
Contre indication à la baignade       oui       non      Laquelle .....  
Appareillage spécifique       oui      lequel :       non  
Accepte de dormir en haut d'un lit superposé       oui       non  
SEJOUR HIVER niveau de ski       bon       Moyen       faible       pas du tout

Observations diverses : .....

Je souhaiterai faire sur place : .....

Je ne souhaiterai pas faire : .....

## Divers :

- L'alcool est-il autorisé       oui       non       limitée       Quantité : .....  
Si oui, est-elle capable de gérer sa consommation seul(e)       oui       non  
Fumeur :       oui       non      Combien      **Gros fumeur, prévoir argent de poche**  
Fait la sieste :       oui       non  
Se lève tôt (avant 7 heures) :       oui       non  
Se couche tôt (avant 22 heures) :       oui       non  
Sommeil :       normal       léger       agité  
Appareil dentaire :       oui       non      si oui nettoie seul :  oui       non

Observations diverses : .....

## Renseignements médicaux :

Groupe sanguin : .....

- Traitement médical :       oui       non  
Si oui, autonomie pour la prise du traitement       oui       non  
Injection durant le séjour :       oui date :       non  
Soins infirmiers durant le séjour :       oui (photocopie ordonnance)       non  
Epileptique :       oui       Stabilisée       non  
Enurétique :       oui       nuit       jour       non  
Encoprétique :       oui       non  
Cardiaque :       oui       non  
Diabétique :       oui       non  
Déviance sexuelle :       oui       non  
Contraceptif :       oui       non      Gère seule :  oui       non  
**Régime alimentaire particulier :**       oui       non  
 si oui détaillez .....

Observations diverses : .....

Je soussigné(e) ..... agissant en qualité de .....  
déclare exacts, les renseignements portés ci dessus.

Fait à ..... Le, ..... / ..... / .....  
Signature(s)

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

### Informations complémentaires importantes

Nom et prénom (vacancier) .....

Adresse .....

Date de naissance : .....

### TRAITEMENT / POSOLOGIE

Nom du Médicament	Matin	Midi	Soir	Coucher
1				
2				
3				
4				
5				
6				

### SOINS OU INJECTIONS PREVUS

Nom du Médicament	Date	Dans la valise	A retirer en pharmacie
1			
2			
3			
4			

Si le vacancier est **DIABETIQUE**, merci de nous prévenir afin de mettre en place un protocole. Sans oublier le jour du départ.

### ANTECEDENTS MEDICAUX IMPORTANTS :

Maladie (Cardiopathie, épilepsie, phlébite, etc .... ) qui pourrait avoir une incidence durant le séjour. ....

### DERNIERE INTERVENTION CHIRURGICALE :

1) Accident : date ..... Nature .....

date ..... Nature .....

2) Opération : date ..... Nature .....

date ..... Nature .....



# Conditions générales de vente



## Article 1 . RESPONSABILITE

i D Vacances Adaptées agit en tant qu'intermédiaire entre l'adhérent et les différents prestataires de service. Elle décline toute responsabilité quant aux modifications de programme dues à des cas de force majeure. Dans le cas où la responsabilité d'I DVA serait recherchée en raison d'un fait personnel, cette responsabilité ne pourrait dépasser le prix facturé au participant. Toute réclamation relative à un voyage ou à un séjour doit être adressée dans un délai d'un mois après la fin des prestations par lettre recommandée avec un accusé réception.

## Article 2 . RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR

L'exécution des séjours proposés dans une brochure suppose l'intervention d'organismes différents : transporteurs, propriétaires, hôteliers... Ces derniers conserveront en toute état de cause, les responsabilités propres à leurs activités au terme des statuts qui les régissent ainsi que leur législation. L'organisme se réserve, si les circonstances l'y obligent, le droit de modifier ou même d'annuler ses programmes.

## Article 3 . RESPONSABILITE DU PARTICIPANT

Tout séjour interrompu ou abrégé du fait du participant, pour quelque cause que se soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. Le participant doit attirer l'attention sur tout élément déterminant de son choix, sur toute particularité le concernant susceptible d'affecter le déroulement du voyage ou du séjour.

I DVA se réserve le droit de rapatrier un participant en cas de force majeure : maladie grave ou comportement dangereux vis à vis des autres vacanciers et nuisant à l'ambiance du groupe ou d'un lieu de vacances .

## Article 4 . LES TARIFS

Nos tarifs ont été établis à la date du 31 Novembre de l'année d'impression du catalogue, sur la base des informations communiquées par nos prestataires et du cours des changes et des prestations connus à ce jour et sont susceptibles de modifications d'ici la date de départ et dans la limite des conditions réglementaires en vigueur. Le prix indiqué lors de l'inscription est le prix total qui sera payé par le participant. Il sera ferme et définitif. A la réservation /chèque ou virement d'un montant de 30 % du montant du séjour pour confirmation SOLDE : 30 jours au plus tard.

## Article 5 . ANNULATION ET MODIFICATION DU FAIT DU PARTICIPANT

En cas d'annulation, avisez I. D.V.A par lettre recommandée. Les retenues sur le séjour sont les suivantes :

- Entre le 15<sup>e</sup> jour après l'inscription et 121 jours avant le départ : 50% du prix du séjour est retenu.
- Entre 120 jours et 61 jours : 80% du prix est retenu.
- Entre 60 jours et 14 jours avant le départ : 90% est retenu.

Moins de 14 jours 100% du prix est retenu.

N B : En cas de remplacement par une autre personne, aucune retenue ne sera faite. Vous pouvez par notre intermédiaire souscrire l'ASSURANCE ANNULATION auprès de la MAIF. Cette garantie s'applique en cas de décès, maladie ou d'accident survenu après la souscription de l'assurance annulation, destruction des locaux privés ou professionnels et licenciement économique. Elle ne peut s'appliquer pour tout fait intentionnellement par le participant, également en cas de grossesse ou d'I.V.G, de maladie ou d'accident préexistant à la souscription du contrat, en cas de guerre civile ou étrangère, irradiation et certains cataclysmes naturels.

COUT DE L'ASSURANCE : 3, 82 % du montant total du séjour.

En cas de modification : demandée moins de 30 jours avant la date du début du séjour, la modification sera considérée comme une annulation et les débits prévus pour annulation seront alors appliqués.

## Article 6 . ANNULATION OU MODIFICATION DU FAIT DE i d Vacances Adaptées (IDVA)

Annulation : l'organisme se réserve le droit d'annuler un séjour si le nombre d'inscrits n'atteint pas les deux tiers du nombre de participants indiqué dans la brochure à 45 jours du départ : soit un autre séjour est proposé en remplacement, soit le vacancier reçoit le remboursement total des sommes versées. Si l'annulation est imposée par des circonstances de forces majeures, cataclysme... Aucun remboursement ne sera fait. Modification : dans le souci d'adapter le séjour au rythme des participants, certains éléments du séjour sont susceptibles d'être modifiés (itinéraire, activités, mode d'hébergement ou de transport...). L'orsqu'avant le départ le séjour est modifié par I.D.V. A sur des éléments essentiels, le vacancier peut dans un délai de 7 jours après en avoir été averti, soit mettre fin à sa réservation dans les conditions prévues, soit d'accepter de participer au séjour modifié. L'orsqu'après le départ, le séjour est modifié par l'organisme, sur des éléments essentiels, le vacancier peut à son tour demander le remboursement des prestations non exécutées et non remplacées, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis.

## Article 7 . BAGAGES et ACCESSOIRES

L'organisme décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol. Il est recommandé d'éviter de prendre des objets, vêtements et accessoires de valeurs.

## Article 8 . REFUS DE DOSSIER

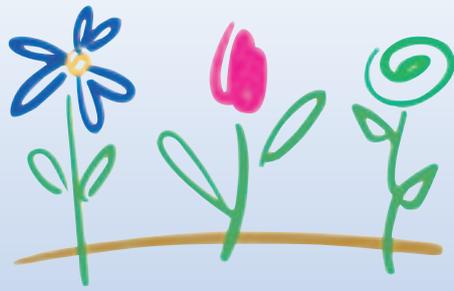
iD Vacances Adaptées se réserve le droit de réorienter sur un autre lieu de séjour (le coût sera alors facturé alors à l'établissement) ou de rapatrier un vacancier qui de par son comportement, son autonomie, une fausse déclaration dans son dossier ou une information volontairement omise, pourrait nuire au bon déroulement du séjour. Dans ce cas le vacancier ne pourra prétendre à aucun remboursement ni indemnité.

## Article 9 . RECLAMATION

Toute réclamation relative aux prestations fournies devra être adressée à l'organisme par le client, dans les meilleurs délais, et au plus tard 30 jours après le retour du voyage, par lettre recommandée avec accusé réception.

## Article 10 . RECOURS À LA MEDIATION

«Après avoir saisi le service (après vente , après voyage ...) et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délais de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du tourisme et du voyage, dont les coordonnées et modalités de saisies sont disponibles sur son site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)».



# id Vacances Adaptées

→ [www.idvacances.fr](http://www.idvacances.fr)

733, rue Jean Perrin - Entrée G - 59500 DOUAI

Tél. : 09.53.54.04.45

mail : [contact@idvacances.fr](mailto:contact@idvacances.fr)

Du lundi au vendredi de 9h30-12h / 14h-17h

IDVA : Association loi 1901 à but non lucratif

Déclarée en préfecture N° W593003223

enregistrée au registre des opérateurs de voyages sous le N° imo59120045

N° SIRET : 752 773 218 00017 - Agrément Vacances Adaptées organisées du 10 décembre 2012.

